



# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

## Procès-verbal

Séance du 31 janvier 2019

19 h – École Henri-Forest

### Présences :

Sophie Bélair, directrice	Stéphanie Charbonneau, parent
Rosalie Trépanier, enseignante	Mathilde Quillaud, parent
Catherine Bergeron, enseignante	Sébastien Dutil, parent
Marie-Claude Héту, service de garde	Jean-Philippe Bernard, parent
Julie Harnois, parent	

### Absences :

René Goulet, enseignant	

### Invités :


### 1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Un point est ajouté au varia :

- Choix du forfait pour la photo scolaire

Respect du quorum et adoption de l'ordre du jour par résolution (**CÉ-HF-31012019-1**).  
Proposé par M. Dutil, appuyé par M. Bernard.

### 2. Question du public

Il n'y a pas de public présent.

### 3. Mot de la présidente

La présidente souhaite la bienvenue aux membres.

### 4. Mot de la direction

M<sup>me</sup> Bélair souhaite une bonne réunion à tous.

## **5. Suivi et adoption du procès-verbal du 12 décembre 2018**

Le procès-verbal est déposé.

Adoption par résolution (**CÉ-HF-31012019-2**) du procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2018. Proposé par M. Bernard, appuyé par M. Dutil.

M<sup>me</sup> Bélair fait état des suivis :

- L'OPP s'est rencontré et a réfléchi sur le thème de la revitalisation de l'école. Les enseignants ont aussi été consultés à ce sujet.
- Les résultats du test SEVI sont encore en analyse. Ils seront présentés lors d'un prochain conseil d'établissement.

## **6. Approbation des sorties éducatives**

Une sortie est présentée et approuvée : Les contes créatifs pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années.

## **7. Approbation activité parascolaire Katag**

L'entreprise Katag a été contactée pour le spectacle de fin d'année. Elle propose un rabais pour cet événement si l'école lui offre la possibilité d'offrir une session de parascolaire dans ses murs. Les membres sont consultés.

M<sup>me</sup> Héту émet des réserves, ayant déjà fait affaire avec cette compagnie pour une journée pédagogique. Il est décidé de se renseigner davantage avant de prendre une décision.

## **8. Approbation des mesures dédiées et protégées**

M<sup>me</sup> Bélair présente le document produit par le ministère de l'Éducation et qui fait état des sommes versées à la commission scolaire et, le cas échéant, retransmises à l'école pour diverses mesures.

M<sup>me</sup> Bélair confirme que ces sommes ont bien été reçues par l'école et informe les membres de l'utilisation prévue ou déjà faite : achat d'heures de spécialistes (orthopédagogue, technicienne en travail social...), suppléance afin de libérer les enseignants sur certains projets ou comités, achat de matériel, formation aux parents, sorties scolaires...

Le conseil d'établissement de l'école École Henri-Forest confirme par résolution (**CÉ-HF-31012019-3**) que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 201 453 \$. Proposé par M<sup>me</sup> Quillaud, appuyé par M<sup>me</sup> Trépanier.

## **9. Approbation des normes et modalités**

Le document est présenté et expliqué par M<sup>me</sup> Bélair.

Adoption par résolution (**CÉ-HF-31012019-3**) des normes et modalités de l'école Henri-Forest. Proposé par M<sup>me</sup> Quillaud, appuyé par M. Bernard.

## **10. Service de garde**

M<sup>me</sup> Héту fait le point sur les dernières activités du service de garde :

- Le traiteur augmentera ses prix l'année prochaine. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.
- La journée pédagogique sur le cirque s'est bien déroulée et la journée pédagogique « Guêpe » a été annulée en raison du mauvais temps.
- Deux sorties ont récolté peu d'inscriptions (35 pour le camp Youhou et 40 pour le

la sortie « Guêpe »). Une réflexion sur le choix des dates pourra être faite pour l'année prochaine (proximité de la semaine de relâche).

- L'inscription au Service de garde se fera via la plateforme Mosaïk à partir de l'année prochaine.

#### **11. Mot du délégué de parents**

Rien à signaler

#### **12. Mot des enseignants**

Les enseignants remercient M<sup>me</sup> Bélair pour sa diligence à régler les problèmes de chauffage dans l'école.

#### **13. Varia**

##### **13.1 Suivi sur la situation à l'école des Découvreurs (intoxication au monoxyde de carbone)**

M<sup>me</sup> Bélair informe les membres de la situation à l'école : un nouveau détecteur a été installé, relié à la centrale. Le plan des mesures d'urgence a été mis à jour.

##### **13.2 Choix du forfait pour la photo scolaire**

Les membres décident d'opter pour un forfait de deux poses. La séance photo aura lieu le 26 septembre 2019. L'autorisation des parents devra être demandée pour l'envoi des courriels au photographe notamment.

#### **14. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée aura lieu le 20 février 2019.

#### **15. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20 h 55.

*Stéphanie Charbonneau*  
*Présidente*

*Sophie Bélair*  
*Directrice*